Communiqué de presse du 6 novembre 2019
CRAC BOUM HUE ! LES EOLIENNES DE PASSA ONT DU PLOMB DANS L'AILE

2 737 contributions, 96,67 % d'avis défavorables, 1982 pétitions manuscrites de l'Association le Vent tourne (celles par internet n'ayant pas été retenues), une majorité des communes des Aspres hostiles au projet ont contribué au caractère exceptionnel de l'enquête publique pour l'implantation de six éoliennes sur la commune de Passa, au pied du Canigou.

Cette impressionnante mobilisation et le caractère destructeur du projet pour le territoire ont conduit le commissaire enquêteur à prononcer **un avis défavorable motivé.**

Il a considéré :

que le projet avait un fort impact sur le paysage des Aspres aussi bien vues sur le massif du Canigou que celles sur le massif des Albères et la montagne de Céret.

-

que la demande de dérogation à la destruction pour 119 espèces protégées interrogeait sur l'impact réel sur le milieu naturel,

-

que la présence d'éoliennes constituerait un handicap pour le tourisme vert et la viticulture en portant atteinte aux paysages naturels remarquables des Aspes,

-

que les assurances quant au démantèlement n'étaient pas suffisantes notamment pour les excavations pour retirer les fondations en béton.

Il reste aux habitants, aux amoureux des Aspes et aux associations militantes à affronter le lobby - prétendument vert - qui bénéficie de la complicité de la DREAL, des services préfectoraux mais aussi des députés du département - pour obtenir l'abandon définitif de cette catastrophe écologique pour le paysage et l'avifaune qu'elle soit nicheuse ou migratrice.